

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION (ISTC POLYTECHNIQUE)

1- PRESENTATION

L'Institut des Sciences et Techniques de la Communication, en abrégé **ISTC Polytechnique**, est un établissement d'enseignement supérieur professionnel qui assure la formation et le perfectionnement dans les métiers de l'information et de la communication.

A ce titre, il est chargé de :

- organiser des séminaires, ateliers, conférences et autres activités liées à l'information et à la communication ;
- conduire des études et recherches sur l'évolution des sciences et techniques de l'information et de la communication ;
- participer aux échanges avec les établissements et organismes nationaux ou étrangers ayant les mêmes objectifs.

L'ISTC Polytechnique a son siège à Abidjan, plus précisément à Cocody, boulevard de l'université, en face de la Cité des Arts et a un mur mitoyen avec la Maison de la Télévision (RTI).

L'ISTC Polytechnique est un Etablissement Public National à caractère administratif. Créé par le décret n°92-454 du 22 juillet 1992 tel que modifié et complété par les décrets n° 2001-599 du 19 septembre 2001 et n° 2015-476 du 1^{er} juillet 2015, il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la communication, de l'économie Numérique et de la Poste et la tutelle économique et financière du Ministre chargé de l'Economie et des Finances et du Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

L'établissement a été créé pour satisfaire les besoins croissants en communication tant pour les métiers classiques que sont le journalisme, la production audiovisuelle, les techniques des médias, que pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la communication d'affaires en publicité et en marketing.

L'ISTC Polytechnique se veut aussi une réponse à la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de former sur place des cadres de haut niveau, à la fois pour la Côte d'Ivoire, mais aussi pour la sous-région francophone et cela dans le cadre d'une politique volontariste de coopération sud-sud.

L'ISTC Polytechnique tire sa spécificité de sa politique de formation qui intègre harmonieusement les connaissances générales et la formation pratique.

Cette politique de formation repose ainsi à la fois sur les atouts reconnus aux structures de formation universitaires et sur l'orientation pratique des structures de formation professionnelles.

2- ECOLES OU PARCOURS DE FORMATION

L'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (**ISTC Polytechnique**) est un groupe de cinq (5) écoles représentant cinq (5) parcours de formation professionnelle :

- Une Ecole de Journalisme;
- Une Ecole de Production audiovisuelle ;
- Une Ecole des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel ;
- Une Ecole de Publicité-Marketing ;
- Une Ecole des Arts et Images Numériques.

3- ENTREE A L'ISTC POLYTECHNIQUE

❖ Voie de concours

L'entrée à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (**ISTC Polytechnique**) pour tous les Parcours de formation, niveaux et régimes, se fait par voie de concours : concours directs cours du jour et concours directs cours du soir.

❖ Niveaux de recrutement

Concours directs cours du jour & Concours directs cours du soir

- **1^{ère} année de Licence Professionnelle (LP1)** : Baccalauréat ou diplôme équivalent ;
- **2^{ème} année de Licence Professionnelle (LP2)** : BTS, DUT, DEUG dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent;
- **3^{ème} année de Licence Professionnelle (LP3)** : DISCOM dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent ;
- **1^{ère} année de Master Professionnel (MP1)** : Licence professionnelle dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent ;
- **2^{ème} année de Master Professionnel (MP2)** : DESCOM dans le Parcours de formation choisi, Ingénieur des Techniques, Maîtrise dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent.

4- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une fiche de candidature dûment remplie et imprimée en ligne,
- Un extrait d'acte de naissance ou une copie de jugement supplétif en tenant lieu, de moins d'un (1) an,
- Une copie de la carte d'identité nationale ou de l'attestation d'identité en cours de validité,
- Une copie et l'original du Diplôme ou de l'équivalence à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique,
- Une demande d'inscription au concours imprimée en ligne et signée par le ou la candidat(e),
- Une fiche d'inscription au concours imprimée en ligne,
- Une fiche de table du concours imprimée en ligne,
- Une fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité dûment renseignée, imprimée,
- Une fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation dûment renseignée, imprimée en ligne,
- Une lettre de motivation adressée à M. Le Directeur général de l'ISTC Polytechnique,
- Un curriculum vitae (CV) détaillé,
- Un certificat de visite et contre visite délivré par le Centre médical de l'ISTC Polytechnique,
- Un certificat de non bégaiement délivré par le Centre médical de l'ISTC Polytechnique,
- Une enveloppe kaki (format 16,2cm x 22,9cm) timbrée portant l'adresse exacte du candidat (**timbres d'un montant de 500 francs CFA à acheter à la Poste**),
- Quatre (04) photos d'identité couleur du même tirage,
- Une pochette de candidature à retirer à l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique,
- Une attestation de non redevance de la scolarité pour les anciens étudiants de l'ISTC Polytechnique,
- Une attestation de non redevance pour les étudiants logés au campus de l'ISTC Polytechnique,
- Les bulletins de notes de la classe de terminale pour les candidats à la Licence Professionnelle 1,
- Une attestation de travail et/ou la photocopie de la carte professionnelle pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent,
- Une autorisation d'inscription à l'ISTC, dûment renseignée, imprimée en ligne à faire signer par l'organisme employeur, pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent,
- Des réalisations professionnelles pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent,
- Tout document susceptible de valoriser le dossier de candidature,
- Le reçu de paiement des frais d'inscription au concours délivré par l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique.

NB :

- **Les dossiers incomplets ne sont pas acceptés.**
- **Les professionnels non titulaires du Baccalauréat ou Diplôme équivalent, candidats à la Licence Professionnelle 1, doivent fournir un document attestant du niveau d'études de la classe de terminale accompagné des bulletins de notes de la classe de terminale et un autre document justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années, au moins, dans le Parcours de formation choisi.**

- Pour les candidats titulaires d'un Diplôme Supérieur en Communication (DISCOM) ou d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Communication (DESCOM) d'un établissement ou une université autre que l'ISTC, prière ajouter au dossier de candidature les bulletins et les relevés de notes relatifs à ces diplômes.

5- EPREUVES

Le concours comporte :

- 1- une épreuve d'admissibilité,
- 2- des épreuves écrites et orales d'admission.

L'épreuve d'admissibilité consiste en une étude du dossier de candidature.

Les candidats admissibles, après sélection sur dossiers, sont convoqués en vue de subir les épreuves écrites et orales d'admission à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique), aux dates et heures indiquées sur leurs convocations.

Les épreuves écrites et orales d'admission, au nombre de trois (3), sont les suivantes :

❖ **1^{ère} épreuve écrite : un sujet d'ordre général ou de mathématiques**

Le sujet d'ordre général concerne toutes les écoles sauf l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

L'épreuve de mathématiques ne concerne que l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

Durée de l'épreuve : 2 heures **(8h-10h)** ; coefficient : 2

❖ **2^{ème} épreuve écrite : toutes les écoles sont concernées**

- Culture Générale & Actualité ;
- Test psychotechnique ou épreuve de spécialité ;
- Connaissance de la langue française.

Durée de l'épreuve : 1 heure **(10h30-11h30)** ; coefficient : 1

❖ **3^{ème} épreuve : épreuve orale concernant toutes les écoles**

Cette épreuve consiste en un exposé, devant un jury, portant sur un sujet d'ordre général ou d'actualité, tiré au sort par le candidat. **A partir de 13h**

Durée de préparation : 5 mn ; Durée de l'exposé : 10 à 15 mn ; coefficient : 1

Les candidats autorisés à concourir doivent se présenter avec les pièces suivantes :

- 1- une pièce d'identité en cours de validité avec une photo ;
- 2- le reçu de paiement des frais d'inscription au concours ;
- 3- la convocation au concours.

Le résultat définitif du concours est publié sur le site www.istcpolytechnique.ci et par affichage à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique).

NB :

- Le Test psychotechnique est réservé uniquement aux candidats de la Licence Professionnelle 1 de toutes les écoles sauf ceux de l'école de Journalisme qui sont soumis à une épreuve de questions d'actualité ;
- L'épreuve de spécialité concerne les candidats en Licence Professionnelle 2, Licence Professionnelle 3, Master Professionnel 1 et Master Professionnel 2 de toutes les écoles;
- L'épreuve de connaissance de la langue française concerne les candidats de toutes les écoles et de tous les niveaux;
- Chaque épreuve de SOG est corrigée par deux (2) correcteurs au moins.
- Chaque épreuve orale est administrée par un jury composé de trois (3) examinateurs.
- Les différentes épreuves sont notées de 00 à 20 et sont affectées de coefficients.
- Le nombre de places mises au concours est précisé par Ecole, niveau et régime (cours du jour ou cours du soir).
- L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.

6- FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

N°	Ecoles	Désignation	Montant	Coût global
1.	Journalisme	Droits d'inscription au concours	10 000 FCFA	20 000 FCFA
		Visite et contre visite	5 000 FCFA	
		Certificat de non bégaiement	2 500 FCFA	
		Pochette de candidature	2 000 FCFA	
		Authentification du diplôme à l'ISTC	500 FCFA	
2.	Production audiovisuelle	Droits du concours	10 000 FCFA	20 000 FCFA
		Visite et contre visite	5 000 FCFA	
		Certificat de non bégaiement	2 500 FCFA	
		Pochette de candidature	2 000 FCFA	
		Authentification du diplôme à l'ISTC	500 FCFA	
3.	Publicité - Marketing	Droits d'inscription au concours	10 000 FCFA	20 000 FCFA
		Visite et contre visite	5 000 FCFA	
		Certificat de non bégaiement	2 500 FCFA	
		Pochette de candidature	2 000 FCFA	
		Authentification du diplôme à l'ISTC	500 FCFA	
4.	Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	Droits d'inscription au concours	10 000 FCFA	20 000 FCFA
		Visite et contre visite	5 000 FCFA	
		Certificat de non bégaiement	2 500 FCFA	
		Pochette de candidature	2 000 FCFA	
		Authentification du diplôme à l'ISTC	500 FCFA	
5.	Arts & Images numériques	Droits d'inscription au concours	10 000 FCFA	20 000 FCFA
		Visite et contre visite	5 000 FCFA	
		Certificat de non bégaiement	2 500 FCFA	
		Pochette de candidature	2 000 FCFA	
		Authentification du diplôme à l'ISTC	500 FCFA	

7- PROGRAMME DU CONCOURS D'ENTREE A L'ISTC POLYTECHNIQUE SESSION 2016 ET DE LA RENTREE 2017- 2018

N°	PERIODE/DATES	ÉTAPES
1.	Du mercredi 2 août au vendredi 15 septembre 2017	Préinscription en ligne sur www.istcpolytechnique.ci
2.	Du lundi 14 août au lundi 18 septembre 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Réception des dossiers de candidature ; - Paiement des frais du concours ; - Visites médicales.
3.	Mercredi 20 septembre 2017	Analyse des dossiers de candidature
4.	Vendredi 22 septembre 2017	Admissibilité : résultat après analyse de dossiers
5.	Mardi 26 septembre 2017	Épreuves écrites et orales Cours du jour Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2
6.	Mercredi 27 septembre 2017	Épreuves écrites et orales Cours du soir Licences Professionnelles 1, 2 & 3 Masters Professionnels 1 & 2
7.	Lundi 9 octobre 2017	Résultats définitifs
8.	Lundi 18 septembre au vendredi 20 octobre 2017 inclus	<ul style="list-style-type: none"> - Réinscriptions ; - Reports d'année ; - Changements de régime et d'école (si possible).
9.	Lundi 16 octobre 2017 au vendredi 3 novembre 2017 inclus	<ul style="list-style-type: none"> - Inscriptions; - Reports d'année ; - Changements de régime et d'école (si possible).
10.	Lundi 6 novembre 2017 à 8 h à l'amphithéâtre	Rentrée académique
11.	Mardi 7 novembre 2017 à 8h	Début des cours

8- NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Le nombre de places disponibles mises au concours est de **sept cent quarante et un (741)** réparti dans le tableau suivant :

ECOLES NIVEAUX	Journalisme	Production audiovisuelle	Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	Publicité-Marketing	Arts & Images numériques	TOTAL
COURS DU JOUR						
Licence Professionnelle 1	24	25	25	25	25	124
Licence Professionnelle 2	Concours pas ouvert	Concours pas ouvert	Concours pas ouvert	Concours pas ouvert	Concours pas ouvert	0
Licence Professionnelle 3	Concours pas ouvert	Concours pas ouvert	06	Concours pas ouvert	Concours pas ouvert	06
Master Professionnel 1	25	25	25	25	25	125
Master Professionnel 2	21	24	14	15	25	99
TOTAL	70	74	70	65	75	354
COURS DU SOIR						
Licence Professionnelle 1	24	25	25	22	25	121
Licence Professionnelle 2	04	07	25	08	15	59
Licence Professionnelle 3	09	08	16	Concours pas ouvert	07	40
Master Professionnel 1	24	25	25	22	25	121
Master Professionnel 2	10	16	04	Concours pas ouvert	16	46
TOTAL	71	81	95	52	88	387

POINT GLOBAL : COURS DU JOUR (354) + COURS DU SOIR(387) = 741 PLACES DISPONIBLES

Nota bene : L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.

LES ETAPES POUR LE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- **Etape 1** : Effectuer obligatoirement la préinscription en ligne sur le site de l'ISTC Polytechnique www.istcpolytechnique.ci en renseignant le formulaire d'inscription ;
- **Etape 2** : Imprimer après avoir renseigné en ligne la fiche de candidature, la demande d'inscription, la fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation, la fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité, la fiche d'inscription et la fiche de table ;
- **Etape 3** : Se rendre au **Service Orientation et Statistiques de l'ISTC Polytechnique** pour faire valider son choix ;
- **Etape 4** : Se rendre au **Service de la Scolarité et des Concours de l'ISTC Polytechnique** pour faire vérifier les pièces contenues dans le dossier de candidature et faire signer la fiche de candidature;
- **Etape 5** : Se rendre à **l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique**, muni(e) de la fiche de candidature signée par le service de la Scolarité et des Concours et de la somme de **vingt mille (20 000) francs FCFA**, pour le paiement des frais du concours et le retrait de la pochette de candidature ;
- **Etape 6** : Se rendre au **Centre médical de l'ISTC Polytechnique**, muni(e) de la fiche de candidature et du reçu de paiement des frais du concours dûment signés par l'Agence Comptable, pour les visites médicales (visite et contrevisite et test de non bégaiement);
- **Etape 7** : Revenir au **Service de la Scolarité et des Concours de l'ISTC Polytechnique** pour faire valider l'inscription au concours par le dépôt physique du dossier de candidature, muni(e) de la pochette contenant les pièces suivantes :
 - la fiche de candidature signée par le Service de la Scolarité et des Concours et l'Agence Comptable ;
 - le reçu de paiement des frais du concours délivré par l'Agence comptable ;
 - les certificats de visite & contrevisite et de non bégaiement délivrés par le Centre médical de l'ISTC Polytechnique ;
 - toutes les autres pièces du dossier de candidature.

NB : Le candidat doit retirer sa fiche d'inscription après le dépôt physique de son dossier de candidature au Service de la Scolarité et des Concours de l'ISTC Polytechnique et imprimer sa convocation sur le site www.istcpolytechnique.ci après l'admissibilité.

9- FRAIS D'INSCRIPTION

NATIONAUX

ECOLES	NIVEAUX				
	Licence professionnelle			Master professionnel	
	LP1	LP2	LP3	MP1	MP2
Journalisme	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Production audiovisuelle	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Publicité- Marketing	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Arts et Images numériques (Infographie, multimédia et Internet)	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000

NON NATIONAUX

ECOLES	NIVEAUX				
	Licence professionnelle			Master professionnel	
	LP1	LP2	LP3	MP1	MP2
Journalisme	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Production audiovisuelle	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Publicité- Marketing	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Arts et Images numériques (Infographie multimédia et Internet)	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000

NB :

Les règlements se font en espèces et uniquement à l'Agence Comptable.

Les prises en charges et les chèques ne sont pas acceptés.

Les étudiants dont la scolarité est prise en charge par les structures partenaires de l'ISTC Polytechnique devront s'acquitter eux-mêmes de leurs frais d'inscription.

10- FRAIS DE SCOLARITE

NATIONAUX

ECOLES	NIVEAUX							
	Licence professionnelle					Master professionnel		
	LP1	LP2	LP3	Total Licence		MP1	MP2	Total Master
Journalisme	450 000	500 000	550 000	1 500 000		600 000	650 000	1 250 000
Production audiovisuelle	450 000	500 000	550 000	1 500 000		600 000	650 000	1 250 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	450 000	500 000	550 000	1 500 000		600 000	650 000	1 250 000
Publicité- Marketing	450 000	500 000	550 000	1 500 000		600 000	650 000	1 250 000
Arts et Images numériques (Infographie, multimédia et Internet)	450 000	500 000	550 000	1 500 000		600 000	650 000	1 250 000

NON NATIONAUX

ECOLES	NIVEAUX							
	Licence professionnelle					Master professionnel		
	LP1	LP2	LP3	Total Licence		MP1	MP2	Total Master
Journalisme	550 000	600 000	650 000	1 800 000		700 000	750 000	1 450 000
Production audiovisuelle	550 000	600 000	650 000	1 800 000		700 000	750 000	1 450 000
Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel	550 000	600 000	650 000	1 800 000		700 000	750 000	1 450 000
Publicité- Marketing	550 000	600 000	650 000	1 800 000		700 000	750 000	1 450 000
Arts et Images numériques (Infographie multimédia et Internet)	550 000	600 000	650 000	1 800 000		700 000	750 000	1 450 000

NB : Toute scolarité entamée est entièrement due.

Les prises en charges et les chèques ne sont pas acceptés.

Les demandes de report d'année doivent s'effectuer avant la fin des inscriptions.

Les règlements se font uniquement à l'Agence Comptable.

Les frais d'inscription ne sont pas compris dans les frais de scolarité.

Les nationaux

Dates de paiement Niveaux	Avant le 05 Novembre 2017	Avant le 05 Décembre 2017	Avant le 05 Janvier 2018	Montant Total Scolarité
LP1	200 000	150 000	100 000	450 000
LP2	300 000	100 000	100 000	500 000
LP3	300 000	150 000	100 000	550 000
MP1	300 000	200 000	100 000	600 000
MP2	350 000	200 000	100 000	650 000

Les non nationaux

Dates de paiement Niveaux	Avant le 05 Novembre 2017	Avant le 05 Décembre 2017	Avant le 05 Janvier 2018	Montant Total Scolarité
LP1	300 000	150 000	100 000	550 000
LP2	400 000	100 000	100 000	600 000
LP3	400 000	150 000	100 000	650 000
MP1	400 000	200 000	100 000	700 000
MP2	450 000	200 000	100 000	750 000

LES ETAPES DE L'INSCRIPTION OU DE LA REINSCRIPTION 2017-2018

- **Etape 1** : s'inscrire ou se réinscrire sur le site web de l'ISTC www.istcpolytechnique.ci en renseignant :
 - La fiche d'inscription ou de réinscription ;
 - La fiche d'identification ;
 - La fiche de santé ;
 - La fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité;
 - La fiche d'engagement pour l'assiduité aux cours;

- **Etape 2** : Imprimer ces fiches obligatoires;

- **Etape 3** : Acheter les tissus pour l'uniforme (**Inscription en cours du jour**) chez le vendeur agréé : tissu gris pour la veste, le pantalon ou la jupe ; tissu bleu pour la chemise des étudiants en Licence Professionnelle et jaune pour la chemise de ceux en Master Professionnel ;
NB : Exiger un reçu après l'achat et se rendre au Service de la Scolarité et des Concours avec pour l'inscription pédagogique ;

- **Etape 4** : Se rendre au **Service de la Scolarité et des Concours** pour faire signer la fiche d'inscription ou de réinscription ;

- **Etape 5** : se rendre à **l'agence comptable** muni(e) de la fiche d'inscription ou de réinscription et de la somme de **cent vingt mille (120 000) Francs CFA** pour le paiement des frais d'inscription ou de réinscription;

- **Etape 6** : Se rendre au **Centre médical** pour faire signer la fiche médicale ;

- **Etape 7** : Revenir au **Service de la Scolarité et des Concours** pour faire signer la fiche d'identification, déposer les fiches et faire valider votre inscription ou réinscription pédagogique ;

NB : se munir également des pièces suivantes :

- ✓ la copie du reçu de paiement des frais d'inscription ou de réinscription ;
- ✓ la copie du reçu de paiement du tissu (**Inscription cours du jour**) ;
- ✓ les originaux et les copies des bulletins de l'année académique 2016-2017 (**Réinscription**) ;
- ✓ la copie du reçu soldé de l'année académique 2016-2017 (**Réinscription**) ;
- ✓ la somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le paiement des UE non validées (**Réinscription**).